

COMMUNE DE SAINTE CECILE D'ANDORGE**Compte rendu de séance du Conseil Municipal****Séance du vendredi 3 avril 2026**

Le 3 avril 2026 à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jacques PÉPIN, Maire.

Membres présents : Jacques PEPIN, Dominique BONNET, Joris MICHEL, Emilie MAURIN, Dominique PANTEL, Sylvette PIALAT, Jean-François FUMEL, Eléonore PERRIN, , Delphine BLADOWSKI, Frédéric PHILIBERT, Andrée RIGAUD, Sandrine LEYRIS, Pascal BRAHY.

Membres représentés : Philippe FALCHETTI par Joris MICHEL, Stéphanie FALCHETTI par Sandrine LEYRIS

Membres absents : -

Secrétaire de séance : Dominique BONNET

Le quorum étant réuni, Monsieur le Maire, ouvre la séance à 9h30.

Nombre de présents : **13**

Votes par procuration : **2**

Absents excusés : **0**

DELEGATIONS D'ATTRIBUTION DU CONSEIL AU MAIRE

Il est rappelé au conseil qu'en vertu des articles L. 2122-22 et L.2122-23, le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions.

La liste de ces délégations fait l'objet d'une énumération devant le conseil.

Par ailleurs, conformément à l'article L 2122-17 du code général des collectivités territoriales, les compétences déléguées par le conseil municipal pourront faire l'objet de l'intervention du premier adjoint en cas d'empêchement du maire.

Adopté à l'unanimité

DELEGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX – CONSEILLERS MUNICIPAUX EN LIEN ET REFERENTS DE QUARTIER

Liste des délégations et fonctions votées :

▪ Adjointes et conseillers municipaux délégués :

- Mme BONNET Dominique, 1^{ère} adjointe, en charge de l'administration générale et des services publics
- M. MICHEL Joris, 2^e adjoint, en charge des travaux, proximité et environnement (urbanisme)
- Mme MAURIN Emilie, 3^e adjointe, en charge de la vie sociale et culturelle, et du protocole
- M. PANTEL Dominique, 4^e adjoint, en charge des finances et du développement durable
- Mme PIALAT Sylvette, conseillère municipale en charge de la communication
- Mme PERRIN Eléonore, conseillère municipale, en charge des festivités et de l'évènementiel (partenariat artistique)

▪ Conseillers municipaux en lien avec les affaires communales :

- M. FALCHETTI Philippe, conseiller municipal, en lien avec la sécurité publique
- M. FUMEL Jean-François, conseiller municipal en lien avec la gestion du cimetière
- Mme BLADOWSKI Delphine, conseillère municipale en lien avec la petite enfance
- M. PHILIBERT Frédéric, conseiller municipal en lien avec le patrimoine ancien

▪ Conseillers municipaux référents de quartier :

- Mme RIGAUD Andrée, conseillère municipale, référente des quartiers Rouveyran, Chaurage et Chalssere
- Mme LEYRIS Sandrine, référente du quartier Cazevielle
- Mme BRAHY Pascal, référent du haut de la commune, quartier des Ponchets
- Mme FALCHETTI Stéphanie, conseillère municipale

Adopté à l'unanimité

CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Responsable : Dominique BONNET
Membres : Emilie MAURIN
Joris MICHEL
Delphine BLADOWSKI
Pascal BRAHY

COMMISSION TRAVAUX, PROXIMITE ET ENVIRONNEMENT (URBANISME)

Responsable : Joris MICHEL
Membres : Eléonore PERRIN
Dominique BONNET
Dominique PANTEL
Philippe FALCHETTI
Jean-François FUMEL
Frédéric PHILIBERT
Pascal BRAHY

COMMISSION VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Responsable : Emilie MAURIN
Membres : Eléonore PERRIN
Delphine BLADOWSKI
Dominique BONNET
Andrée RIGAUD

COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Responsable : Dominique PANTEL
Membres : Dominique BONNET
Joris MICHEL
Emilie MAURIN
Sandrine LEYRIS
Philippe FALCHETTI
Frédéric PHILIBERT
Jean-François FUMEL

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Responsable : Jacques PEPIN
Membres : Dominique BONNET
Joris MICHEL
Emilie MAURIN
Dominique PANTEL
Sandrine LEYRIS

Responsable : Jacques PEPIN
Membres : Dominique BONNET
 Joris MICHEL
 Emilie MAURIN
 Dominique PANTEL
 Jean-françois FUMEL
 Sandrine LEYRIS
 Philippe FALCHETTI

Adopté à l'unanimité

INDEMNITES DES ELUS

Le Maire informe l'assemblée que l'indemnisation des élus est destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat, prévue par le Code général des collectivités territoriales dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune et calculée sur la base de l'indice majoré 835.

Il est possible d'allouer des indemnités de fonction, dans la limite de l'enveloppe, au maire, adjoints et conseillers titulaires d'une délégation et autres conseillers municipaux sans délégations (articles L2123-23-24-1 II du C.G.C.T.).

L'enveloppe financière mensuelle maximale pour la Commune de Ste Cécile est de 3756.20 €, ce qui représente une enveloppe indemnitaire annuelle de 45 074.40 €.

Le Maire précise que le montant de ces indemnités pourra faire l'objet d'une révision en fonction de l'évolution de l'indemnité de référence mensuelle publiée par les services de l'Etat.

Indemnités de fonction attribuées à chacun des bénéficiaires suivants :

FONCTION	Indemnité de référence mensuelle	Pourcentage	MONTANT MENSUEL BRUT au 1 ^{er} avril 2026
Maire	4 110, 52 €	29,2 %	1200.00 €
1 ^{ère} adjointe	4 110, 52 €	8,76 %	360.00 €
2 ^{ème} adjoint	4 110, 52 €	8,76 %	360,00 €
3 ^{ème} adjointe	4 110, 52 €	8.00 %	330,00 €
4 ^{ème} adjoint	4 110, 52 €	7.30 %	300,00 €
Conseillère déléguée	4 110, 52 €	7.30 %	300,00 €
Conseillère déléguée	4 110, 52 €	7.30 %	300,00 €
Conseiller en lien	4 110, 52 €	3.65 %	150,00 €
Conseiller en lien	4 110, 52 €	3.65 %	150,00 €
Conseillère en lien	4 110, 52 €	3.65 %	150,00 €
Conseiller en lien	4 110, 52 €	3.65 %	150,00 €

Adopté à l'unanimité

DESIGNATION DES ELUS AUX DIVERS SIVU, ELUS REFERENTS ET ASSOCIATIONS

ARTICLE 1 : DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS

SIVU DU ROUVERGUE

Titulaire : Jacques PEPIN
Suppléant : Joris MICHEL

SIVU DE LA LIGNE VERTE

Titulaire : Jacques PEPIN
Suppléante : Dominique BONNET

TERRITOIRE D'ENERGIE GARD – SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard)

Titulaires : Jacques PEPIN
Dominique BONNET

Suppléants : Joris MICHEL
Philippe FALCHETTI

SMHVC (Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles)

Titulaire : Eléonore PERRIN
Suppléant : Joris MICHEL

ARTICLE 2 : ELUS REFERENTS ET GROUPES DIVERS

ELU REFERENT A LA DEFENSE

Elu référent : Philippe FALCHETTI

ELU REFERENT AU PARC NATIONAL DES CEVENNES

Elu référent : Joris MICHEL

ELU REFERENT A LA MAISON DE SANTE DU COLLET DE DEZE

Elu référent : Emilie MAURIN

GRUPE COMMUNICATION

Responsable : Sylvette PIALAT
Membres : Jacques PEPIN
Eléonore PERRIN
Dominique BONNET
Joris MICHEL

ARTICLE 3 : LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS

COMITE D'ANIMATION MUNICIPAL (membres du C.A.)

Responsable : Eléonore PERRIN
Membres : Jacques PEPIN
Philippe FALCHETTI
Joris MICHEL
Dominique BONNET

TAC

Membres : Jacques PEPIN
Dominique BONNET
Sandrine LEYRIS
Sylvette PIALAT
Pascal BRAHY

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Fait à Sainte Cécile d'Andorge, le 3 avril 2026

Signature du président de séance, Jacques PEPIN, Maire	Signature du secrétaire de séance, Dominique BONNET, Adjointe au Maire
 	 